

LE COLLÈGE COMMUNAL,
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du marché,
le lundi 02 février 2015 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

M. le BOURGMESTRE

1.

Approbation de la mission d'étude complémentaire pour la construction d'un commissariat dans le quartier de Sainte-Marguerite (LIEGE) ayant pour objet la réalisation d'un master plan du site défini par les rues Hocheporte, Agimont et de l'Académie, en vue de proposer un schéma d'aménagement global intégrant une révision de la programmation et la qualification des espaces publics, tel que demandé par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne.

2.

Entretien global des locaux de la Zone de police du 1er juin 2015 au 31 mai 2019 - Passation d'un marché de services par adjudication ouverte avec publicité européenne - Fixation des critères de sélection qualitative du marché - Adoption du cahier spécial des charges.

3.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 septembre 2014.

4.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 juin 2014.

5.

Prolongation de l'actuel contrat de location de huit appareils de contrôle de stationnement avec imprimante pour une durée de 10 mois, à savoir du 1er mars 2015 au 31 décembre 2015

6.

Décision de passer par le biais du marché public lancé par la Police fédérale à son profit et à celui des 195 zones de police locale qui souhaiteraient s'y raccrocher, ayant pour objet l'installation et la mise en œuvre opérationnelle d'un nouveau système automatique ainsi que l'appareillage périphérique (CAFIS) d'identification, d'analyse et de comparaison d'empreintes digitales et palmaires et de traces digitales et palmaires, inclus l'entretien au profit de la police intégrée, en vue de la maintenance du livescan de la Zone de police pour une durée de 10 ans.

7.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 décidant de passer un marché par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir 55 pistolets mitrailleurs (en ce compris leurs éléments tactiques et 6 pistolets mitrailleurs à munitions spécifiques) pour la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché
PRISE DE CONNAISSANCE ET ADMET la dépense globale sur les pièces de rechange

8.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 procédant à l'acquisition de 44 sets de protections balistiques (soit 88 plaques) destinés aux membres opérationnels de la Zone de police par le biais du marché DGS/DSA 2010 R3 360 lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée et des écoles de police et engageant, via M. le Comptable spécial, une somme afin d'acquérir 44 sets de protections balistiques (soit 88 plaques) destinés aux membres opérationnels de la Zone de police, par le biais du marché DGS/DSA 2010 R3 360 lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée et des écoles de police.
PRISE DE CONNAISSANCE ET ADMET la dépense globale

9.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 décidant de passer un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition de 40 plaques balistiques renforcées constituées de billes en céramique (20 plaques de protection avant et 20 plaques de protection arrière) pour le Peloton antibanditisme de la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir ce marché
PRISE DE CONNAISSANCE et ADMET la dépense globale

10.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 décidant de commander des gilets pare-balles pour les membres opérationnels de la Zone de police pour l'année 2015
PRISE DE CONNAISSANCE de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 de pourvoir à une dépense - ADMET la dépense invoquée ci-dessus

11.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 décidant de passer un marché à lots par procédure négociée sans publicité, en vue de l'acquisition de 16 PC portables semi-rigides permettant une connexion ISLP (lot 1), de 16 imprimantes sur batterie (lot 2) et de 21 mallettes rigides (lot 3) pour la Zone de police.
PRISE DE CONNAISSANCE ET ADMET la dépense globale.

12.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 décidant de pourvoir à la dépense relative à l'acquisition de 1000 chargeurs fns9 pour la Zone de police
PRISE DE CONNAISSANCE ET ADMET la dépense globale relative à l'acquisition susmentionnée.

13.

Ratification de la décision du Collège communal du 23 janvier 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires pour permettre le paiement de la cotisation de la Ville à la S.C.R.L. " INTERCOMMUNALE D'INCENDIE DE LIÈGE ET ENVIRONS - SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE - S.R.I.", pour l'année 2015.

14.

Décision de procéder au marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune peinte sur la bordure du trottoir, sur une longueur de 1,5m à hauteur de l'immeuble sis n° 18 rue des Fossés à 4000 LIEGE.

15.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la commande d'une gerbe relative au décès du Secrétaire des Portes-drapeaux.

16.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur la commande d'une gerbe relative à l'hommage rendu aux victimes de la Place Saint-Lambert.

17.

Ratification de la décision du Collège communal du 16 janvier 2015 autorisant, le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement portant sur la prise en charge de l'organisation de la logistique et de la technique (à l'exception du catering) de la fête du personnel, le 21 janvier 2015.

18.

Ratification de la décision du Collège communal du 16 janvier 2015 autorisant, le dépassement des douzièmes provisoires pour l'engagement portant sur la prise en charge du service traiteur de la fête du personnel, le 21 janvier 2015 aux Halles de Foires de Liège.

19.

Ratification de la décision du Collège du 16 janvier 2015 autorisant, le dépassement des douzième provisoire en ce qui concerne l'engagement du montant des billets d'entrée pour l'exposition 14-18 qui se déroule à Liège jusqu'au 31 mai 2015, à offrir à l'ensemble du personnel communal (2 par personne, soit 3.400 billets) présent lors de la fête du personnel qui se déroule le 21 janvier 2015.

20.

Adoption d'une déclaration relative au traité de libre-échange transatlantique.

21.

Adoption de la convention spécifique de partenariat et du protocole de collaboration entre la Ville de Liège et la Ville de Lubumbashi.

22.

Recours à la procédure de médiation : approbation du rapport d'activités de la Ville en matière de médiation dans le cadre des sanctions administratives de novembre 2013 à octobre 2014.

23.

RATIFICATION de la décision décision du Collège communal du 23 janvier 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier de la Ville par les soins de la S.A. BPOST moyennant une facture ultérieure ou un paiement anticipé sur le budget 2015 sous réserve de son approbation par les Autorités de tutelle.

24.

RATIFICATION la décision décision du Collège communal du 23 janvier 2015 autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement d'une somme en vue de l'affranchissement du courrier de la Ville par nos soins sur le budget 2015 sous réserve de son approbation par les Autorités de tutelle.

25.

Location de deux photocopieurs noir et blanc de production, à l'état neuf, avec garantie omnium d'une durée de cinq ans. – Marché de fournitures à passer par appel d'offres en procédure ouverte avec publicité européenne. – Fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché. – Adoption du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

26.

Maintenance des logiciels de cartographie numérique et du système d'information technique équipant les services de la Voirie, de l'Urbanisme, des Plantations, de l'Architecture et du P.F.G.V. - Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité - adoption du cahier spécial des charges.

27.

Maintenance des logiciels de gestion des collections patrimoniales - Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité d'une durée d'un an, du 01/01/2015 au 31/12/2015, reconductible pendant 3 périodes d'un an jusqu'au 31/12/2018 au plus tard - Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité - adoption du texte du contrat.

28.

Ratification de la décision du Collège adoptant la convention transactionnelle avec la SA « SDGH BOVERIE ».

M. l'Echevin FIRKET

29.

Adoption de la convention relative au financement des travaux hors configuration du tram à passer avec la S.R.W.T. et la Région wallonne.

30.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2014.

31.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 juin 2014.

32.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 avril 2014.

33.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 mai 2014.

34.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2014.

35.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 29 août 2014.

36.

Prise de connaissance de l'approbation par les autorités de tutelle des modifications budgétaires n°2 de 2014 de la Ville.

37.

Communication de M. l'Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et du Patrimoine relative à la nouvelle circulaire du Service public de Wallonie relative à la Tutelle sur les actes des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus.

38.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une animation par l'ASBL « Théâtre de Marionnettes de Mabotte » le 30/8/14 au Théâtre de Liège dans le cadre du rallye touristique.

39.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur une prestation musicale le 30/08/14 au Théâtre de Liège dans le cadre du rallye touristique.

40.

Décision de louer un immeuble sis rue des Mariniers, 2 à 4000 Liège cadastré 10 ème division, section B n° 116 B 3 - Adoption du texte de la convention de bail commercial.

Mme l'Echevin YERNA

41.

Adoption de la nouvelle circulaire fixant les critères de formations reconnues permettant les évolutions de carrière et les promotions.

42.

Participation à la création d'un service interne commun de prévention et de protection au travail, entre la Ville de Liège, le Centre public d'action sociale de Liège et la Zone de Police de Liège.

43.

Décision d'abroger le P.C.A. n° 43 partie sud et le P.C.A. n° 43/2, conformément à l'article n° 57 ter du C.W.A.T.U.P.E..

44.

Décision d'abroger totalement le plan communal d'aménagement n° 95 - anciennement appelé P.P.A - dit « Ilot Englebert – quartier Natalis – Vennes », approuvé par arrêté royal le 04 avril 1975 et le plan communal d'aménagement n° 95/2, dit « Quartier Natalis-Vennes » révisant totalement sur le même périmètre le plan communal d'aménagement n° 95, adopté définitivement par le Conseil communal en séance du 03 septembre 2001 et approuvé par arrêté royal le 17 avril 2002, conformément à l'article 57 ter du C.W.A.T.U.P.E..

45.

Décision d'élaborer un Rapport Urbanistique et Environnemental (R.U.E.) sur le périmètre compris entre la rue Natalis, la rue des Vennes, le quai Mativa, le pont des Vennes, la place du Parc, le quai de la Boverie, le pont de Huy et le boulevard Raymond Poincaré.

46.

Réhabilitation des immeubles 2-4 rue Coqramont à 4000 LIEGE en vue de créer trois logements et l'aménagement d'un jardin collectif en intérieur d'îlot ZIP/QI Sainte-Marguerite – îlot dit « Firquet/Saint-Séverin » n°1 – Décision de rapporter sa délibération du 24 octobre 2011 n°30 en ce qu'elle approuve un montant des travaux erroné et par conséquent un montant d'honoraires erroné - fixation du montant de l'avant-projet et des honoraires pour la mission d'architecture et de stabilité.

M. l'Echevin HUPKENS

47.

Adoption du règlement du Prix Dacos et fixation de la composition du jury.

48.

Ratification de l'autorisation de dépasser les douzièmes provisoires relatif au gardiennage pour le Grand Curtius.

49.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'octroi d'une subvention directe classique à l'association "Pierreuse et Ailleurs".

M. l'Echevin SCHROYEN

50.

Approbation des travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier relatif à l'aménagement d'un espace vert public sur le site « 4 Tourettes/Morinval » rue Morinval à 4000 Liège pour le lot n°1 : "Travaux généraux et ferronneries", et le lot n°2 : "Tailles, plantations et entretien".

51.

Accord-cadre de fournitures par procédure négociée sans publicité pour la fourniture de matériel de foresterie urbaine – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

52.

Ratification de l'autorisation de dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif au traitement des déchets.

53.

DECISION d'approuver le texte de l'évaluation intermédiaire de janvier 2015 de la « Charte communale pour l'Intégration de la Personne Handicapée » à transmettre à l'A.S.B.L. « Association Socialiste de la Personne Handicapée » dont le siège social est situé 32-38 rue Saint-Jean à 1000 BRUXELLES en vue de l'obtention du label « Handycity 2015 ».

M. l'Echevin STASSART

54.

Décision de modification du calendrier académique type court. Régime « Paysage » et Régime « Bologne »

55.

Adoption de la convention « Introduction à la logistique » entre la Ville de Liège (Ecole de Commerce et d'Informatique – Enseignement de promotion sociale) et le Centre de compétence régional (Liège-Logistique).

56.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur des commandes réalisées pour le transport d'élèves de différents établissements scolaires de l'enseignement communal.

57.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 06/11/2014 de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège, tel qu'il a été approuvé à la réunion du 04/12/2014.

58.

Prise d'acte du Règlement d'ordre intérieur de la Commission paritaire locale

M. l'Echevin LEONARD

59.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des douzièmes provisoires en ce qui concerne l'engagement relatif aux loyers et provisions pour charges locatives de l'immeuble dénommé « ESPACE GUILLEMINS ».

60.

Adoption de la convention relative à la subvention octroyée à la Ville de Liège pour le réaménagement du site SAR/LG217 dit "Théâtre de la Place" à Liège.

61.

Approbation de la réalisation de travaux supplémentaires apportés au projet initial des travaux de travaux de scénographie à effectuer dans le bâtiment classé de la Société libre d'Emulation, sis place du XX Août 16, 4000 Liège et de ses extensions en vue d'y installer le Théâtre de la Place (avenant 5).

62.

Décision de confier à la S.C.I. « TECTEO - RESA », rue Louvrex 95, 4000 Liège, les travaux de remise en état du réseau d'éclairage public rue de l'Hippodrome à hauteur de la rue de Trazegnies et de l'Avouerie et sous le passage sous voies rue de l'Hippodrome à hauteur du point des Modeleurs et à hauteur de la rue de Trazegnies (4000 Liège), sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs - décision de solliciter le subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2013-2016.

63.

Décision de confier à la S.C.I. TECTEO - RESA, rue Louvrex 95, 4000 Liège, les travaux de remplacement des luminaires de forte puissance par des luminaires LED à 4030 Grivegnée (plan économie d'énergie), sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs.

64.

Décision de confier à la S.C.I. « TECTEO - RESA », rue Louvrex 95, 4000 Liège, les travaux de sécurisation et éclairage de deux passages pour piétons rue Winston Churchill, face aux numéros 191 et 239 (4020 Liège) sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs - décision de solliciter le subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2013-2016.

65.

Remise à niveau de l'éclairage public illuminant le passage sous voies situé entre la rue du Moulin et la ruelle du Tramway, à 4020 Liège (Bressoux) - décision de confier à la S.C.I. « TECTEO - RESA » la fourniture de luminaires (et d'accessoires), leur pose et leur raccordement, sur base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à cette intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, en particulier la notion de « in house », notamment applicable aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (G.R.D.) purs.

66.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de factures relatives à la fourniture de béton préparé nécessaire aux besoins de divers services de la Ville de Liège.

67.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'exécution de commandes relatives à la fourniture de diverses catégories de sables et de calcaires concassés nécessaires aux besoins de divers services de la Ville de Liège en application de l'article 60 du RGCC.

68.

Accord-cadre à conclure avec un seul participant en application de l'art. 137 de l'A.r. du 15 juillet 2011 pour la fourniture d'éléments de clôture nécessaires aux besoins des services techniques - marché de fournitures à passer par procédure négociée sans publicité en application de l'article 26 §1 1° a) de la Loi du 15/06/2006 relative aux marchés publics - adoption du cahier spécial des charges prévoyant notamment la conclusion d'un marché d'une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre pour se terminer le 31 décembre 2017.

69.

Accord-cadre de fournitures par procédure négociée sans publicité, relative aux marchés publics, pour l'acquisition de produits de marquage routier, en deux lots – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

70.

Accord-cadre de services par procédure négociée sans publicité, relative aux marchés publics, pour les prestations de dératissage sur le territoire de la Ville de Liège – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

71.

Décision de passer un accord-cadre de fournitures par procédure négociée sans publicité, en application de l'article 26 §1, 1°, a, de la Loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics, pour l'acquisition de plaques de rue émaillées, marché à conclure avec un seul participant où tous les termes de l'accord sont fixés dans le cahier spécial des charges conformément à l'art. 137 de l'Arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques – Adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché, dressé par les services techniques de la Maintenance des Espaces publics, prévoyant notamment la conclusion d'un marché d'une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre, pour se terminer le 31 décembre 2016.

72.

Acquisition de matériel de signalisation routière, d'équipement de chantier et de voirie - passation d'un accord-cadre sur catalogue par appel d'offres ouvert - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection.

73.

Accord-cadre par adjudication ouverte, pour la fourniture d'éléments de voirie en béton préfabriqué – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

74.

ADOPTION de la convention spécifiant la concession de services publics en vue de l'exploitation d'un espace de concert au sein de la Sauvenière entre la Ville, concédant, et l'A.S.B.L. Festiv@liège, concessionnaire, rue Auguste HOCK 21 à 4020 Liège

Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ

75.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la reliure des actes d'état civil – adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

M. LE DIRECTEUR GENERAL

76.

Modification de la composition des Commissions permanentes.

SÉANCE À HUIS-CLOS.

M. le BOURGMESTRE

77.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 5 pour les Inspecteurs de Quartier - Fixation du mode de sélection.

78.

Nomination de quatre Inspecteur de Quartier au sein de la Zone de Liège.

79.

Nomination de 10 Inspecteurs Opérationnels au sein de la Zone de Liège.

80.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur de police est atteint, suite à son accident de travail du 09 février 2012.

81.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur de police est atteint, suite à son accident de travail du 18 avril 2013.

82.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur principal de police est atteint suite à son accident de travail du 09 janvier 2009.

83.

Arrêt du taux d'invalidité permanente, de la rente viagère annuelle fixe et de la nature des lésions et séquelles permanentes dont un Inspecteur principal de police est atteint, suite à son accident de travail du 18 septembre 2012.

84.

Retrait de la décision de la mise à la retraite au 01 mars 2015 d'un Commissaire de police – acceptation à la date du 28 février 2016, sous réserve de ses droits à la pension de retraite au 01 mars 2016, la démission d'un Commissaire de police.

85.

Décision de la mise à disposition en tant que CaLog C "Dirigeant du service Garage et Charroi" au sein de la Zone de police de Liège pour une période d'un an.

86.

Autorisation d'ester en justice (Ville de Liège c/ Botta Ariana)

87.

Autorisation d'ester en justice (Ville de Liège c/ Hamane Mohammed)

88.

Autorisation d'ester en justice (Ville de Liège c/ LEROUX Jonathan)

89.

Autorisation d'ester en justice (Ville de Liège c/ SPRL LATITUDE ZEN)

90.

Assignation en justice en vue d'obtenir une condamnation dans le cadre de versement de loyers impayés et la résiliation d'un bail compte tenu du non respect de l'obligation contractuelle de paiement du loyer.

91.

DESIGNATION d'un représentant de la Ville au sein de la Commission communale consultative femme et Ville, en remplacement d'un Conseiller communal démissionnaire.

M. l'Echevin STASSART

92.

Octroi d'un congé pour mission d'une institutrice maternelle en immersion néerlandaise, du 01/09/2014 au 31/08/2016.

93.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, le 13/11/2014, du 20/11/2014 au 24/11/2014, le 27/11/2014 et à partir du 04/12/2014, d'une institutrice maternelle, en fonction aux écoles de la rue Saint-Gilles, 572, de la rue du Limbourg, 110, du bd Ernest Solvay, 246 et de la rue Basse-Wez, 54.

94.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 21/11/2014, d'une institutrice primaire, en fonction aux écoles de la place Vieille Montagne, 13 à 4000 Liège, de la rue Fraîche, 14 à 4032 Liège, de la rue du Jardin Botanique, 25 à 4000 Liège et de la rue R. Demoitelle, 19 à 4030 Liège.

95.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 15/10/2014, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école fondamentale de l'avenue de Péville, 232 à 4030 Liège.

96.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'une institutrice primaire en fonction à l'école de la place Vieille Montagne, 13 à 4000 Liège.

97.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 19/11/2014, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école de la rue Xhovémont, 145.

98.

Octroi d'un avis favorable sur l'interruption de la carrière professionnelle partielle (à mi-temps) pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre de leur ménage ou de leur famille jusqu'au deuxième degré qui souffre d'une maladie grave, d'une institutrice maternelle à titre définitif, à raison de 26 périodes/semaine, en fonction à l'école fondamentale de la rue du Pont de Wandre, 159 pour une partie de son horaire (mi-temps, soit 13 périodes/semaine), pendant la période du 01/12/2014 au 28/02/2015 (3 mois).

99.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 02/12/2014, d'une institutrice primaire, en fonction à l'école du bd Ernest Solvay, 246.

100.

Décision d'accorder un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue René Demoitelle, 19 à 4030 Grivegnée pendant la période du 20/11/2014 au 19/12/2014.

101.

Octroi d'une interruption partielle (soit 12 heures/semaine) de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une institutrice primaire, en fonction à l'école spécialisée Andréa Jadoulle, pour la moitié de son horaire (soit 12 heures/semaine), pendant la période du 05/01/2015 au 30/06/2015.

102.

Mise en disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite (type I) à partir du 01/12/2014, d'une institutrice primaire de en fonction à l'école fondamentale spécialisée de la rue Monulphe, 78.

103.

Décision d'accorder un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à une institutrice primaire, pendant la période du 03/12/2014 au 01/01/2015.

104.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 06/10/2014 au 13/07/2015, d'une logopède, à l'école de la rue de la Vaussale, 10-14 à 4031 Liège

105.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours artistiques (art de la couleur), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

106.

Octroi d'un congé pour prestations réduites de moitié en cas de maladie ou d'infirmité, à un professeur de cours techniques et pratique professionnelle (éducation familiale et sanitaire), pendant la période du 28/11/2014 au 27/12/2014.

107.

Octroi d'un congé pour prestations réduites pour cause d'accident du travail, à un professeur de cours techniques et de pratique professionnelle (économie sociale et familiale), pendant la période du 01/09/2014 au 28/02/2015.

108.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours pratiques (bois), à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

109.

Acceptation à la date du 31/12/2014, sous réserve de son admission à la retraite, de la démission de ses fonctions présentée par un professeur de cours techniques/pratiques (horlogerie).

110.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (langues modernes), à l'Institut des Langues modernes.

111.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (cuisine) et cours pratiques (salle), au Centre d'Education et de Formation en alternance.

112.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (morale), à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

113.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (informatique) à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

114.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (sciences économiques et commerciales-informatique-logiciels-comptabilité), à l'Ecole de Commerce et d'Informatique, à l'Institut des Langues modernes et à l'Institut de Formation continuée.

115.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (langues germaniques), à l'Institut des Langues modernes.

116.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours pratiques (carrosserie), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Education et de Formation en alternance.

117.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/201, d'un professeur de cours généraux (langues des signes) en fonction à l'Institut des Langues modernes.

118.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 13/09/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (français-italien), à l'Institut de Formation continuée.

119.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques/spéciaux (arts appliqués-éducation plastique), à l'Athénée communal Léonie de Waha, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

120.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (dessin technique) au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

121.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 15/09/2014 au 13/09/2015, d'un professeur de morale et maître-assistante (philosophie), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

122.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (langue maternelle-histoire), à l'Institut de Formation continuée, à l'Institut de Technologie et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

123.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours artistiques (art plastique et pictural - art de la couleur) au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

124.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 31/08/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (français-histoire) au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à l'Athénée communal Maurice Destenay.

125.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (langues germaniques/sciences économiques), à l'Institut des Langues modernes.

126.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (sciences - mathématiques), à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

127.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 31/06/2015, à un professeur de cours pratiques (étalage), en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay.

128.

Octroi une interruption complète de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par une maître-assistante (logopédie), en fonction à la Haute Ecole de la Ville de Liège, pour la totalité de son horaire, pendant la période du 29/01/2015 au 29/05/2015.

129.

Octroi une interruption partielle (soit 11/22 heures/semaine) de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental demandée par un professeur de cours généraux (français), en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, pour la moitié de son horaire (soit 11/22 heures/semaine), pendant la période du 01/11/2014 au 30/06/2015.

130.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 31/08/2015, d'un professeur de cours techniques/pratiques (coupe couture - habillement) et chef d'atelier, à l'Institut de Travaux publics et à l'Institut de Techniques artisanales.

131.

Fin anticipée au 01/01/2015, au congé pour prestations réduites à partir de l'âge de 50 ans accordé à un professeur de cours généraux/techniques (langues germaniques), en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance, à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels

132.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (sciences-géographiques, à l'École d'Hôtellerie et de Tourisme.

133.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/09/2014 et du 01/10/2014 au 30/06/2014, d'un professeur de cours pratiques (salle), à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

134.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux.

135.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un surveillant-éducateur, à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

136.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (français), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

137.

Décision d'accorder un congé pour mission à un professeur de cours techniques/pratiques (hôtellerie) à l' Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

138.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 15/09/2014 au 13/09/2015, d'un professeur de cours généraux (langues germaniques), à l'Athénée communal Maurice Destenay.

139.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (français-italien-français appliqué), à l' Athénée communal Léonie de Waha, à l'Institut des Langues modernes et à l'Institut de Formation continuée.

140.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 18/08/2014 au 31/08/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (mathématiques), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et à l'Athénée communal Maurice Destenay..

141.

Autorisation d'un congé syndical d'un professeur de cours généraux (mathématiques)

142.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (cours commerciaux), à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

143.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 26/08/2014 au 31/12/2014, d'un professeur de cours généraux (français), à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

144.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 26/08/2014 au 10/10/2014, d'une sous-directrice, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

145.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2014, d'un professeur de cours généraux/techniques (langues germaniques), à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'Athénée communal Maurice Destenay.

146.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (sciences économiques), à l' École d'Hôtellerie et de Tourisme et à l' Athénée communal Maurice Destenay.

147.

Octroi d' un congé pour prestations réduites justifié par des raisons sociales ou familiales, du 01/04/2013 au 31/08/2013, à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue.

148.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/10/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (sciences).

149.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques/pratiques (bijouterie), au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

150.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/09/2014, d'un professeur de cours techniques et de travaux pratiques (coiffure), au Centre d'Education et de Formation en alternance.

151.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/08/2014 au 31/08/2015, d'une Directrice, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

152.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur d'horticulture et agronomie, au Centre d' Education et de Formation en alternance.

153.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 24/11//2014 au 30/06/2015, d'une accompagnatrice au Centre d'Education et de formation en alternance.

154.

Mise en disponibilité pour cause de maladie, de plein droit, à partir du 21/06/2014, d'un professeur de cours pratiques/techniques (plomberie-soudage), en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.

155.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (histoire), à l'Institut de formation continuée.

156.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (français), à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et au Centre d'Enseignement secondaire Léonard Defrance.

157.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (morale), à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, et à l' Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

158.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours pratiques (bio-esthétique), de cours techniques (méthode de travail-français appliqué) et de cours généraux (français), à l'Institut de Formation continuée et à l'Institut de Techniques artisanales.

159.

Octroi une interruption de la carrière professionnelle partielle (à cinquième-temps, soit 2/10 d'une charge complète) lors de la naissance d'un enfant dans le cadre du congé parental demandée par une maître-assistante (pédagogie et méthodologie), en fonction à la Haute Ecole de la Ville de Liège, pendant la période du 18/08/2014 au 03/04/2015.

160.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques/ER (informatique), à l'Athénée Maurice Destenay.

161.

Mise en disponibilité à temps partiel pour convenance personnelle précédant la pension de retraite d'un professeur de cours généraux (langues modernes) au sein de l'Institut des Langues modernes, à partir du 01/01/2015.

162.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement universitaire, du 01/01/2015 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux (langues germaniques), à l'Athénée communal Maurice Destenay.

163.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours pratiques (hôtellerie), au Centre d'Education et de Formation en alternance.

164.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (horticulture), au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

165.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours pratiques (horticulture) au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

166.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours techniques (informatique-logiciels) à l'Ecole de Commerce et d'Informatique.

167.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 01/09/2014 au 30/06/2015, d'un professeur de cours généraux/techniques (langues germaniques) à l'Institut des Langues modernes.

168.

Octroi d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire du 01/09/2014 au 31/08/2015, d'un professeur de cours pratiques/techniques (hôtellerie) et chef d'atelier, à l'Institut de Formation continuée et à l'Institut de Techniques artisanales.

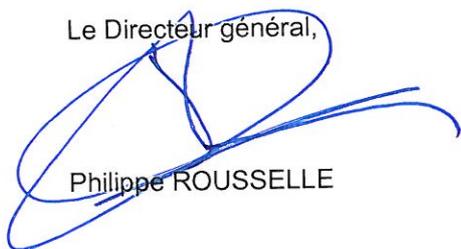
169.

Octroi d'un congé pour accomplir un stage dans un autre emploi rémunéré par la Communauté française, du 01/09/2013 au 22/09/2013 et d'un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire, du 23/09/2013 au 30/06/2014, d'un professeur de cours pratiques/techniques (hôtellerie) et chef d'atelier, à l'Institut de Formation continuée et à l'Institut de Techniques artisanales.

170.

Confirmation des désignations des agents P.M.S. rémunérés par la Communauté française.

Le Directeur général,

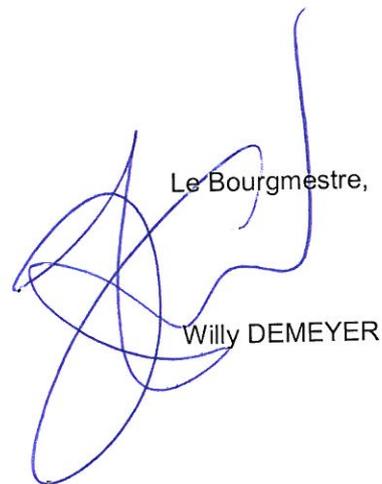


Philippe ROUSSELLE

PAR LE COLLÈGE,



Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER

